



## PAYSAGES & BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

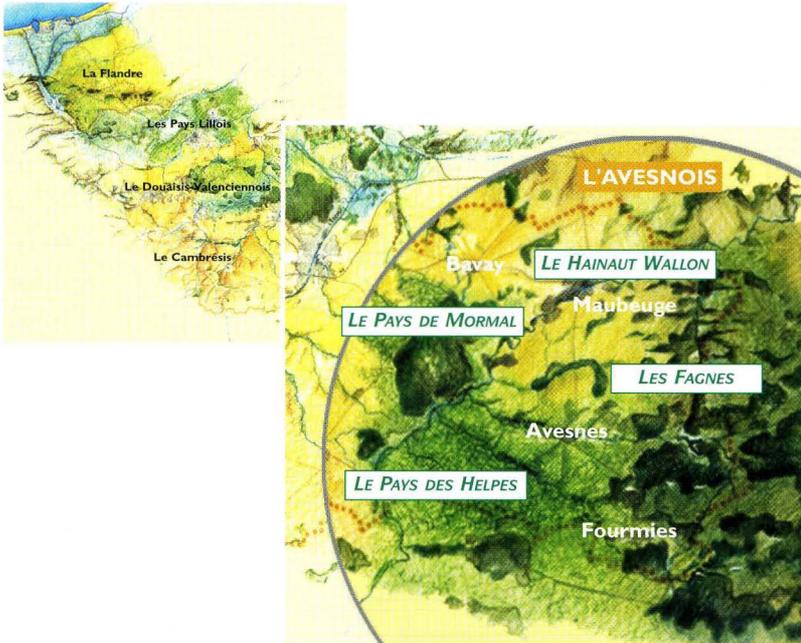
*Comprendre le paysage pour mieux construire*



Avec la collaboration



# L'EXPLOITATION DANS SON GRAND PAYSAGE



Les paysages du Nord sont typiques et variés.

Connaître leurs caractéristiques permet de mieux comprendre le territoire dans lequel nous vivons. Nous serons ainsi plus soucieux de le respecter lorsque nous y intervenons en construisant.

Sur cette carte du département, vous pouvez observer cinq grands pays. Dans la région qui nous intéresse, l'Avesnois, quatre grands types de paysages assez contrastés peuvent être identifiés, du plus forestier au plus ouvert en passant par le plus bocager.

## LES FAGNES

La face Est de l'Avesnois, issue de la grande forêt ardennaise, est marquée par un paysage de clairières en milieu forestier où s'organisent les bourgs aux maisons agglomérées. C'est un pays au sol froid et dur, où le relief plus marqué met en scène de grosses exploitations de pierres bleues dans leur écrin boisé.

## LE PAYS DES HELPES

Entre la forêt des fagnes et la Sambre à l'ouest, s'étend autour des rivières des deux Helves, une région de bocage. Les exploitations de petite taille et l'habitat dispersé s'inscrivent dans le modelé des versants et la trame dense des pâtures entourées de haies arbustives.

## LE HAINAUT WALLON

Au Nord apparaissent de larges horizons ouverts coupés par la Vallée de la Sambre au relief escarpé. Sur ces plateaux se sont développés de grandes fermes alliant élevage et grandes cultures. Ce paysage ouvert garde ses racines avesnoises grâce à la présence de grandes prairies encloses de haies basses.

## LE PAYS DE MORMAL

Lié à la grande Forêt de Mormal, ce pays est toujours la porte d'entrée de l'Avesnois. Son paysage illustre encore bien la façon dont cette région a été exploitée par l'homme. La forêt est entourée d'une couronne de bocage et de vergers.

La concentration des troupeaux laitiers entraîne l'agrandissement des sièges d'exploitation agricole et l'évolution des techniques. Ces transformations peuvent s'inscrire dans les grands paysages de l'Avesnois sans bouleverser leur perception.

*"A chaque paysage son type d'exploitation"*



Dans la Sambre, le Bavais et le Nord du Pays d'Avesnes, le paysage de plaine ouverte domine. On y rencontre couramment des exploitations qui, depuis l'origine, sont constituées de volumes imposants. Les bâtiments récents s'inscrivent dans le même schéma de formes et de volumes ; leur aspect visuel est fort et ils sont visibles de loin.



Dans la Thiérache Bocagère plus vallonnée, le parcellaire des herbages est plus petit. A l'origine les exploitations sont de taille modeste. Elles se développent de façon plus compacte et dialoguent discrètement avec le paysage. Le rapport avec la végétation devient important.



# L'EXPLOITATION DANS SON SITE

L'exploitation agricole est en évolution permanente. Trois situations réelles

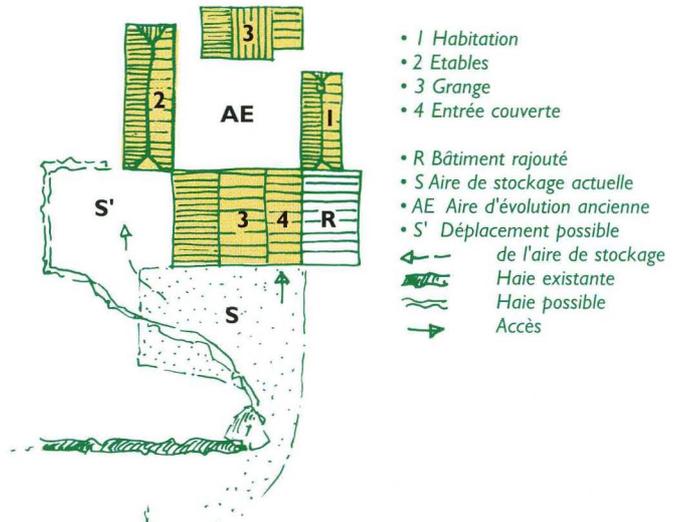
(dans lesquelles chaque agriculteur devrait se retrouver) nous montrent comment, à partir d'une situation précise, il est possible de valoriser son exploitation en prenant en compte à la fois les aspects fonctionnels et environnementaux.

## LA FORME TRADITIONNELLE À COUR CARRÉE

Elle représente un système unitaire complet et fermé, s'organisant autour d'une aire d'évolution centrale.

Dans le cas présent, elle n'a pas subi de modifications majeures et a gardé son cachet d'origine.

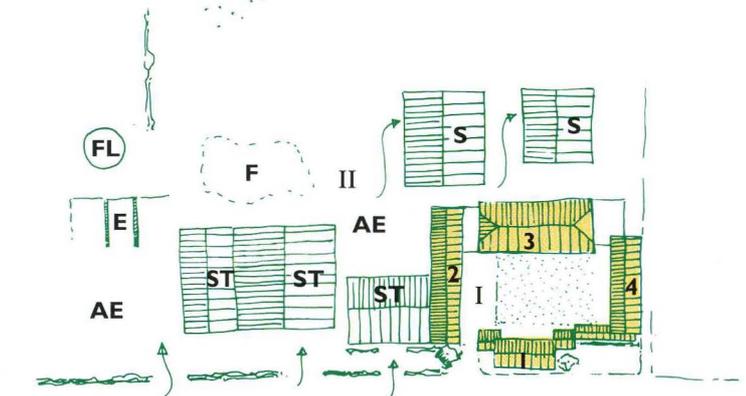
Le stockage du matériel à l'entrée gagnerait à être plus discret (par exemple à gauche de la grange, accompagné d'une haie basse reliée à la haie d'accès).



## EVOLUTION D'UNE FERME À COUR CARRÉE

Les nouveaux bâtiments ont progressivement recréé une deuxième enveloppe à l'exploitation. La nouvelle unité devient pratiquement autonome, tout en gardant la possibilité d'utiliser l'ancien corps de ferme par l'arrière.

La cour carrée de l'unité de base peut ainsi trouver un rôle d'agrément au service de l'habitation. L'ampleur de la ferme historique reste bien en accord avec la taille des nouveaux bâtiments construits en plusieurs chapelles.



### I Ancien corps d'exploitation Ferme à cour carrée ouverte

- 1 Habitation
- 2 Bâtiments d'élevage
- 3 Grange
- 4 Etables

### II Unité d'exploitation nouvelle construite en plusieurs temps

- ST Bâtiments de stabulation
- S Bâtiments de stockage
- AE Aire d'évolution
- E Ensilage
- FL Fosse à lisier
- F Fumière
- ➔ Accès

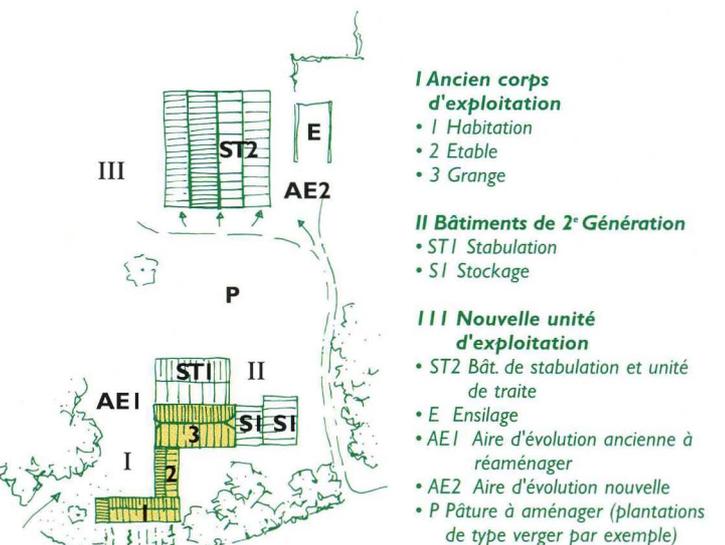
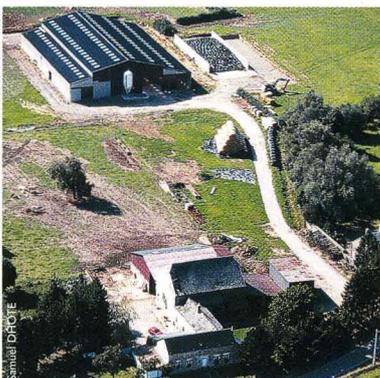
On note que l'intégration paysagère des annexes (silos, fosse à lisier) doit faire l'objet des mêmes soins que les abords des bâtiments.

## DÉVELOPPEMENT INDÉPENDANT DE LA FERME ANCIENNE

La création d'une nouvelle unité complète a été réalisée à l'écart de la ferme initiale. Ce choix, très judicieux, évite de confronter des nouveaux volumes qui n'ont aucune commune mesure avec les bâtiments anciens.

L'avantage est ici de retrouver, d'un côté une unité moderne et fonctionnelle avec des possibilités d'évolution, de l'autre, une habitation où la mise en valeur des bâtiments anciens de caractère peut générer un cadre de vie et d'accueil agréable.

Le jardin à l'avant et la possibilité de recréer un verger à l'arrière permettent de renforcer cet intérêt. La suppression progressive des bâtiments construits en appentis et devenus moins utiles, peut encore améliorer la qualité des lieux.



### I Ancien corps d'exploitation

- 1 Habitation
- 2 Etable
- 3 Grange

### II Bâtiments de 2<sup>e</sup> Génération

- ST1 Stabulation
- S1 Stockage

### III Nouvelle unité d'exploitation

- ST2 Bât. de stabulation et unité de traite
- E Ensilage
- AE1 Aire d'évolution ancienne à réaménager
- AE2 Aire d'évolution nouvelle
- P Pâture à aménager (plantations de type verger par exemple)

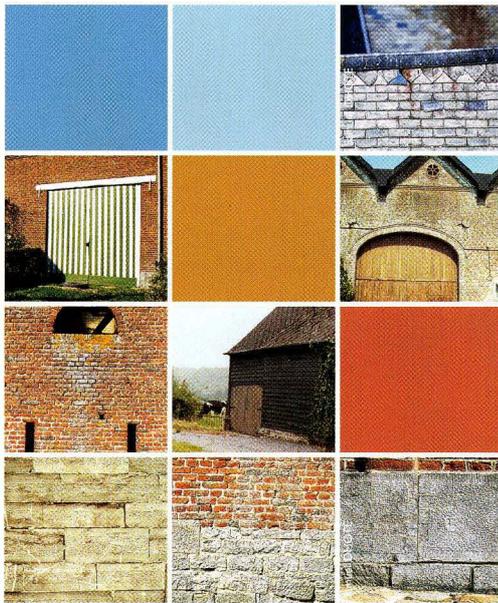
# MATERIAUX, COULEURS ET MODES DE CONSTRUCTION

Faites de matériaux locaux et construites grâce à des savoir-faire du pays riches et variés, les fermes traditionnelles de l'Avesnois nous montrent leur unité et leur attachement au territoire. L'utilisation de ces mêmes matériaux pour l'habitation ou les bâtiments agricoles va donc venir renforcer la cohérence de l'ensemble.

Les bâtiments neufs présentent des volumes très différents des bâtiments anciens. De plus, les matériaux de constructions sont parfois les mêmes que pour les bâtiments industriels, sans lien avec les matériaux traditionnels. Cette rupture complète de volume et de facture avec l'ancien contribue à détacher les nouvelles structures du siège d'exploitation originel.

Mais aujourd'hui on voit réapparaître des principes simples de construction utilisant des matériaux parfaitement adaptés aux besoins actuels. Ils permettent de créer un lien entre patrimoine et modernité et favorisent visuellement la bonne intégration des bâtiments neufs au contexte bâti et paysager.

## MATERIAUX ANCIENS



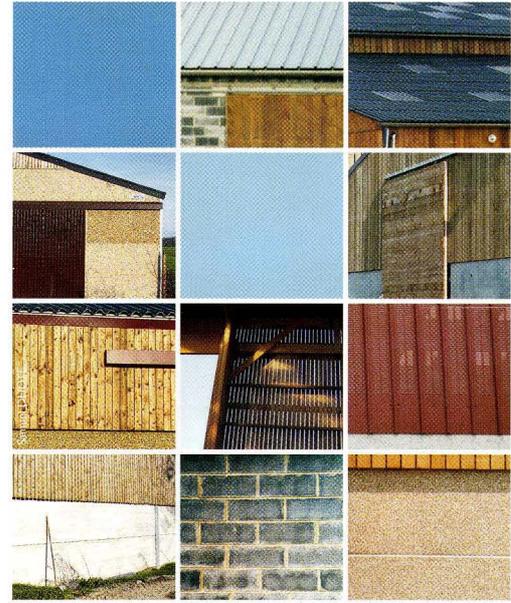
Toitures

Huisseries

Murs

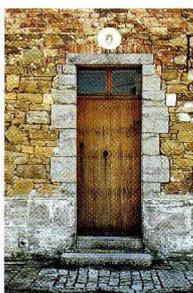
soubassements

## MATERIAUX ACTUELS



## PRINCIPES DE CONSTRUCTION DES MURS ET TOITURES

Les murs traditionnels sont composés d'un soubassement en pierre dure ou passé au goudron et de murs en brique avec bardage de bois ou non. On observe généralement un tiers de soubassement pour deux tiers de mur.



L'encadrement des fenêtres et des portes est généralement réalisé dans un autre matériau et appareillé différemment. Les longues façades sont animées grâce à des variantes de mise en oeuvre autour des portes et fenêtres.



Aujourd'hui l'effet de longueur peut être cassé en variant les matériaux



horizontalement ou verticalement ou en jouant de transparences. Tout bâtiment, même simple et à usage professionnel, se doit d'être de réalisation soignée.



Le bardage sera par exemple posé de façon originale au niveau du pignon et des portes. Des détails de construction, bien finis et apparents contribuent à mettre en valeur l'ensemble.



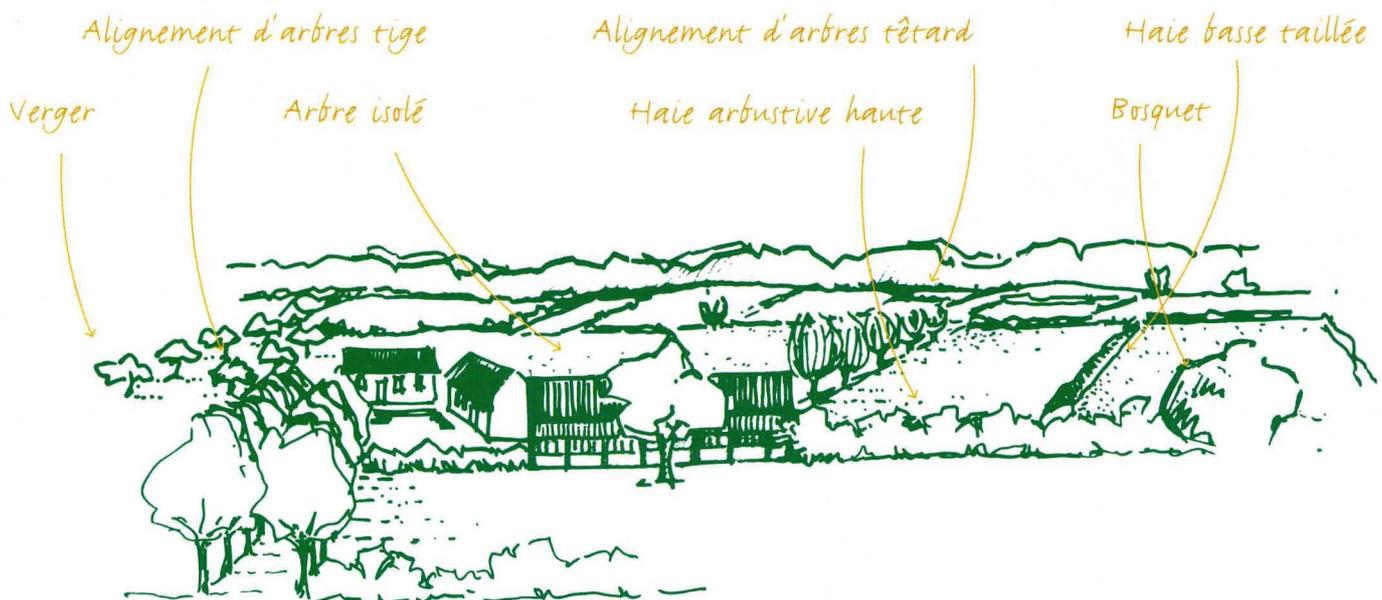
# LE VEGETAL, MATERIAU DU PROJET

**L**e ou les nouveaux bâtiments s'implantent dans un site existant, composé de bâtiments plus anciens et d'une structure naturelle constituée des chemins, ruisseaux, haies, bosquets, arbres, petits boisements. C'est ce qu'on appelle le végétal structurant.

## VEGETAL STRUCTURANT

Tout comme les matériaux de construction (pierre, brique, bois, métal etc...), le végétal structurant doit donc être considéré comme un matériau de composition de l'espace, dans lequel vont s'implanter le ou les nouveaux bâtiments. Lors d'un projet, il est donc important de le repérer rapidement pour bien intégrer les nouveaux bâtiments dans le paysage et faire bénéficier l'ensemble d'une vision lointaine harmonieuse.

S'il est nécessaire de supprimer un certain nombre de végétaux pour permettre la construction ou l'exploitation du nouveau bâtiment, le choix des végétaux à replanter doit s'inspirer des espèces locales d'origine naturelle préexistantes aux abords du projet



Haie fleurie libre ou taillée potager



Massifs de vivaces et plates-bandes



Grimpants



## VEGETAL D'ACCOMPAGNEMENT

Le végétal peut aussi servir à embellir et à mettre en scène les nouveaux bâtiments. Ce végétal d'accompagnement (arbres fruitiers, arbustes taillés ou non, plantes grimpantes, massifs de vivaces...) sera directement en contact avec les nouvelles constructions. Toute la palette colorée des espèces horticoles pourra être utilisée.

## PERMIS DE CONSTRUIRE, P.O.S, PÉRIMÈTRE DE CAPTAGE

### Chambre d'Agriculture du Nord

- Service Juridique, Aménagement et Valorisation de l'Espace
- Service Eau et Environnement

140, Boulevard de la Liberté - BP 1177 - 59013 LILLE CEDEX  
Tél. : 03 20 88 67 00 - Fax : 03 20 88 67 09

### Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (D.D.A.F.)

- Service de l'Aménagement Rural et Foncier

Cité Administrative - BP 505 - 59022 LILLE CEDEX  
Tél. : 03 20 96 41 50 - Fax : 03 20 96 41 99

### Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.) Avesnes

8, Rue Gossuin - 59440 AVESNES-SUR-HELPE  
Tél. : 03 27 56 40 40 - Fax : 03 27 56 40 41

## ARCHITECTURE, PATRIMOINE ET PAYSAGE

### Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord (C.A.U.E.)

148, Rue Nationale - 59000 LILLE  
Tél. : 03 20 57 67 67 - Fax : 03 20 30 93 40

Pour l'Avesnois - Permanence d'un architecte conseiller  
Consultation à la Maison du Conseil Général  
sur rendez-vous le vendredi matin  
11, Rue Villien - 59440 Avesnes-sur-Helpe  
Tél. : 03 27 61 33 33

### Parc Naturel de l'Avesnois

4, Cours de l'Abbaye - 59440 MAROILLES  
Tél. : 03 27 77 51 60 - Fax : 03 27 77 51 69

### Service Départemental de l'Architecture (S.D.A.)

44, Rue de Tournai - BP 289 - 59019 LILLE CEDEX  
Tél. : 03 20 40 54 95 - Fax : 03 20 40 55 27

## PMPOA, PROJETS TECHNIQUES, CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD

**Chambre d'Agriculture du Nord - E.D.E.**  
**140, Boulevard de la Liberté - BP 1177 - 59013 LILLE CEDEX**  
**Tél. : 03 20 88 67 00**  
**E-mail : [chambagri.cda-59@nordnet.fr](mailto:chambagri.cda-59@nordnet.fr)**

### Antenne d'Avesnes Conseils techniques - Etude de projets

34, Avenue de la Gare  
59440 AVESNES-SUR-HELPE  
Tél. : 03 27 61 06 29 (ligne directe)  
Fax-répondeur : 03 27 61 36 94

### Antenne de Le Quesnoy Conseils techniques - Etude de projets

5, Avenue Bisiaux  
59530 POTELLE  
Tél. : 03 27 49 52 66  
Fax : 03 27 27 69 26

Conception :  
Chambre d'agriculture du Nord (Louis Bauduin)  
et CAUE du Nord (Anne Braquet).

Crédit photo :  
Samuel Dhote, Chambre d'agriculture du Nord,  
CAUE du Nord

Croquis : CAUE du Nord

Ce document a été réalisé  
grâce au financement de :

